

ENSEIGNE

Identification

Nom du propriétaire _____

Nom du mandataire (le cas échéant) _____

** Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez avoir en main une procuration au moment de la demande (voir formulaire de procuration)*

Propriété

Adresse _____

Coordonnées

Maison _____ Cellulaire _____

Adresse courriel _____

Description sommaire des travaux

Dimensions de l'enseigne projeté _____

Date début des travaux _____
AAAA/MM/JJ

Entrepreneur

Nom de l'entrepreneur (le cas échéant) _____

N° RBQ (facultatif) _____

ENSEIGNE

DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR

- Un plan à l'échelle montrant la situation actuelle sur le terrain, qui comprend minimalement les éléments suivants :
 1. Les limites du terrain visé;
 2. Son identification cadastrale;
 3. La projection au sol des constructions existantes sur le terrain;
 4. L'emplacement précis de l'enseigne projetée, incluant les distances par rapport aux limites du terrain;
 5. Les cotes d'élévation du sol à l'emplacement de l'enseigne;
 6. La localisation de tout milieu humide et hydrique situé sur le terrain visé par le projet ou sur les terrains contigus au terrain visé.

- Un plan à l'échelle montrant les détails de l'enseigne projetée, qui comprend minimalement les éléments suivants :
 1. Les dimensions de chacune des composantes de l'enseigne, incluant la superficie de la surface d'affichage, la hauteur par rapport au niveau du sol actuel ainsi que la hauteur entre le bas de l'enseigne et le niveau du sol;
 2. La description du mode de fixation de l'enseigne, ainsi que les dimensions de la structure de fixation;
 3. L'identification des matériaux qui seront utilisés sur les différentes parties de l'enseigne;
 4. L'identification des couleurs qui seront utilisées sur les différentes parties de l'enseigne;
 5. Le type d'éclairage prévu;
 6. Les messages, logos et inscriptions qui apparaîtront sur l'enseigne.

- Un plan des mesures de contrôle de l'érosion, lorsqu'applicable en vertu de l'article 2.1.1 (*lors de travaux de remaniement des sols à l'intérieur d'un secteur de protection accrue ou à une distance de moins de 30 mètres d'un cours d'eau*)

Coût du permis : 50 \$